

SOA

I N F O

MAGAZINE MUNICIPAL / FÉVRIER 2021

VILLE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

VILLE - S O A . F R

MAISON DE SANTÉ : TOP DÉPART D'UN PÔLE MÉDICAL INNOVANT



6 ACTUS
La Coulée verte en cours
de reboisement

8 ACTUS
Collecte des déchets :
attention aux changements !

18 PORTRAIT
Découvrez le couple à la tête
des Serres de Maubisson





4-5. EN IMAGES

ACTUALITÉS

- 6. Des plantations d'arbres dans la Coulée verte
- 7. Covid-19 : les dernières infos
- 8. Du changement dans la collecte des déchets
- 9. Une nouvelle centenaire dans notre ville

DANS MA VILLE

- 10-11. Tour d'horizon des chantiers en cours

DÉCRYPTAGE

- 12-13. Gros plan sur la nouvelle Maison de santé du Grand-Centre

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

- 14. Une plateforme locale pour donner ou vendre vos objets

ÉCONOMIE

- 15. Préparez votre Saint-Valentin avec les Fleurs de Shayan

GÉNÉRATIONS

- 16. À 5 ans, Léopold a réalisé son premier Kamishibai



SPORT

- 17. Un Saint-Ouennais au rendez-vous des championnats du monde de handball

PORTRAIT

- 18-19. Mangez sain et local avec Murielle et Olivier Jegou

CULTURE

- 20-21. Malgré le confinement, les artistes gardent le contact avec leur public

22. TRIBUNES / ÉTAT-CIVIL

Édito



L'ouverture de la Maison de santé du grand centre est une première étape dans le renforcement de l'offre médicale dans notre ville. À terme, elle permettra l'activité de cinq médecins généralistes, d'une sage-femme et d'un autre professionnel de santé spécialisé. Surtout, ce partenariat avec une équipe médicale dynamique permettra à notre ville d'accueillir durablement de nombreux internes en médecine.

Dans le même temps, nous recherchons des solutions pour le cabinet médical du Saut du Loup que la commune soutient dans la location de ses locaux, un cabinet médical est bien prévu dans le quartier de Liesse 2 et enfin, comme nous nous y étions engagés, des prospections sont en cours pour l'implantation d'un autre centre de santé.

« Renforcer l'offre de santé de proximité est une priorité. »

Au-delà de ce nouveau cabinet médical, la rénovation du Grand Centre va s'accélérer. À partir des locaux dont dispose la commune, la dalle haute va devenir un véritable

pôle de santé. La réfection du revêtement de la dalle est programmée. Les copropriétés sont soutenues par la Ville dans leurs opérations de sécurisation ou de rénovation thermique par le biais de l'exonération partielle de taxe foncière proposée à tous les Saint-Ouennais.

Enfin, un autre chantier d'envergure est devant nous en partenariat avec le bailleur social Emmaüs pour que le Clos du Roi puisse retrouver un cadre de vie plus agréable et une vraie tranquillité.

Ces mois d'hiver sont aussi ceux des travaux dans nos espaces verts. La végétalisation du cimetière se poursuit. Celle de l'esplanade du parc des sports se termine. Nous entamons le reboisement de la coulée verte à Liesse et finissons la rénovation des cheminements entre les Bourseaux et Saint-Prix. Nous achèverons ensuite la rénovation des allées du Parc Le Nôtre.

Nous avons connu en ce mois de janvier nos premières neiges. Les équipes techniques municipales et celles de notre prestataire, sous astreinte depuis novembre dans le cadre de notre plan de viabilité hivernale, se sont promptement mobilisées pour assurer le salage de nos rues. De nombreux Saint-Ouennais ont aussi pris le temps de sécuriser le passage des piétons devant chez eux. Nous adressons à tous nos chaleureux remerciements.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR VILLE-SOA.FR



FÉVRIER 2021 // Directeur de la publication : Laurent Linquette // Directrice de la rédaction : Aline Duchemin // Rédaction, photos : N. Moutier, J.Cochoer, A.Duchemin, iStock // Création graphique et exécution : Cithea.com // Impression : Groupe Morault // Distribution : Privilèges et Communication // Tirage : 11 350 exemplaires, dépôt légal à parution.

Contact : Service communication - Hôtel de ville 2 Place Pierre Mendès-France. Tél. : 01 34 21 25 00 - mail : courrier@ville-soa.fr



EN IMAGES

Les temps forts du mois dernier



1 et 2 Les mercredis et durant les vacances scolaires, les enfants s'adonnent à de multiples activités dans les centres de loisirs : une initiation aux percussions à Effel, ou encore la réalisation de maquettes à Matisse (une photo prise sans masque car les enfants sont en maternelle).

3 Une collecte de sang était organisée à l'hôtel de ville le **mercredi 6 janvier dernier**. Un grand merci à tous les donateurs venus en nombre.

4 **Jeudi 14 janvier**, les enfants de l'école la Prairie ont assisté au spectacle de théâtre et de cirque intitulé "Nathan Longtemps". L'occasion pour plusieurs classes

de CP-CE1 d'apprécier cette belle odyssee circassienne.

5 **Le vendredi 15 janvier**, Françoise Lescoët, maire-adjointe chargée de l'Action sociale et Serge Gougerot, maire-adjoint chargé des Travaux et du Patrimoine, ont remis les clés de la nouvelle Maison de santé du Grand Centre aux

professionnels de santé.

6 Les Saint-Ouennais, inscrits auprès du secteur Animation seniors, ont continué de bénéficier d'activités à distance au **mois de janvier**. Ils ont pu notamment participer à des quiz interactifs sur des thématiques variées (géographie, musique, cinéma...). Une belle occasion

EN IMAGES

Les temps forts du mois dernier



8



9



10



11



12



13



14



15

de stimuler ses neurones.

7 Fermeture des gymnases oblige, **le samedi 16 janvier**, la remise des ceintures aux jeunes judokas, débutée le mardi précédent, s'est poursuivie en extérieur. Félicitations à eux pour ce passage de grade.

8 à 12 Un beau manteau blanc est venu recouvrir les rues de la

ville **le samedi 16 et le dimanche 24 janvier**. Un grand merci aux Saint-Ouennais pour ces superbes clichés ! Vous aussi, partagez avec nous vos photos sur communication@ville-soa.fr

13 **Le mercredi 20 janvier**, Madeleine Chovin a été la première résidente de la Maison du Parc à avoir été vaccinée

contre la Covid-19. La vaccination des pensionnaires de l'EHPAD ainsi que de tous les soignants volontaires, âgés de 50 ans et plus, a eu lieu tout au long du mois de janvier.

14 Les adhérents de l'association "la Retraite sportive" continuent d'entretenir leur forme. Chaque **mercredi après-midi**, ils se

retrouvent au terrain de pétanque de Clamart pour tirer ou pointer !

15 Du fait des restrictions, la médiathèque Stendhal n'a pas pu organiser ses activités habituelles à l'occasion de la Nuit de la lecture. Toutefois, une animation visuelle et sonore sur Charles Baudelaire a été installée par l'équipe de la structure **entre le 21 et le 24 janvier**.

La Coulée verte reboisée



Du 1^{er} au 26 février, la Ville de Saint-Ouen l'Aumône reboise la Coulée verte dans le secteur de Liesse avant de valoriser ses cheminements dans le secteur des Bourseaux.

DU NOUVEAU POUR LES PANNEAUX VÉLO

Près de 1 000 panneaux de signalisation pour les cyclistes vont être posés sur le territoire cergy-pontain par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Blancs et vert, ces panneaux matérialisent les itinéraires et les aménagements cyclables sur l'agglomération.

Objectifs : faciliter le déplacement des cyclistes et les aider à mieux se repérer. Plus de 80 pôles sont ainsi concernés sur les communes de Cergy-Pontoise (communes, gares, piscines, université, Île de Loisirs, etc.) et pas moins de 130 carrefours. Coût total de l'opération : environ 150 000 €.

Cette opération s'inscrit dans le Plan local de déplacement (PLD) qui comprend 102 mesures déclinées autour du partage de la voirie et de la sécurité routière, des transports collectifs et de l'intermodalité, des modes actifs (marche et vélo), du stationnement des véhicules motorisés, du management de la mobilité, et du transport de marchandises et des livraisons.



TOUT SAVOIR SUR LA BIODIVERSITÉ

6 BORNES
QUESTIONS/RÉPONSES
SITUÉES AUX ÉTANGS
DE MAUBUISSON

POUR JOUER :
ASSOCIEZ CHAQUE
POISSON OU CHAQUE
ANIMAL À SON
DESCRIPTIF



WWW.VILLE-SOA.FR/COULEE-VERTE

Les arbres dangereux ou morts sont abattus, d'autres sont élagués. Afin de préserver la biodiversité, les troncs sont laissés sur place pour créer des niches écologiques. Près de 50 arbres, de six essences différentes ornes, aulnes, chênes, saules, métaséquoia et noisetiers seront prochainement plantés. En raison du fauchage, l'accès aux cheminements sera temporairement plus compliqué.

Un programme de reboisement pluriannuel

Une expertise phytosanitaire réalisée au sein de la Coulée verte a mis en évidence la présence d'arbres dépérissant pouvant présenter un danger. Un programme de reboisement est ainsi mis en oeuvre.

Un écrin de verdure en ville



En 1990, dans le cadre du contrat régional, la Ville de Saint-Ouen l'Aumône a engagé l'aménagement de la Coulée verte, cheminement pédestre de cinq kilomètres longeant le ru de Liesse et les étangs de Maubuisson. Cette promenade emprunte des sentiers paysagers, des berges de l'Oise jusqu'au bassin Blanche de Castille à Liesse, dont le jalonnement désormais continu a été achevé en 2013. Tout au long de ce parcours,

une nouvelle signalétique avec cartes d'orientation et panneaux d'information a été installée pour accompagner les promeneurs sur leur chemin de découverte. Site naturel protégé, cette Coulée verte permet de découvrir des sites d'agrément, des vestiges historiques témoins du riche passé communal, mais aussi des espaces naturels remarquables tant par leur faune que par leur flore. Une promenade à (re)découvrir !

ESCROQUERIE



On nous signale des tentatives d'escroquerie au faux guide pratique de la commune.

Nous vous appelons à la prudence, en raison de démarchages frauduleux dans notre commune pour la vente d'encarts publicitaires aux professionnels saint-ouennais.

Des personnes mal intentionnées, se présentant comme un prestataire de la ville de Saint-Ouen l'Aumône, **démarchent les commerçants, les artisans et les entreprises en vue de réaliser un guide pratique** et de leur vendre des encarts publicitaires.

Le seul prestataire accrédité à vendre la publicité dans le guide pratique et dans le SOA info est **Cithéa**.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance quant aux sollicitations pour de la publicité dans un faux guide pratique. Ne signez pas d'offre commerciale, de devis ou de BAT (bon à tirer) qui vous engagerait sur une quelconque parution municipale sans avoir vérifié au préalable que le commercial dispose d'une **lettre accréditive signée par le Maire**.

En cas de doute, nous vous invitons à contacter le service communication au 01 34 21 25 43.

ENQUÊTE

Histoire de vie et Patrimoine

Une enquête de l'Insee du 28 septembre 2020 au 21 février 2021



L'Insee vous questionne sur votre patrimoine

En février, l'Insee réalise une enquête « Histoire de vie et Patrimoine ». Marie-Pierre Labouriaux, enquêtrice à l'Institut contactera un échantillon de logements sélectionnés sur la commune pour répondre à des questions sur l'épargne, sur le patrimoine ou encore sur la hausse du prix de l'immobilier.

Cette enquête constitue la seule référence permettant de décrire intégralement et de façon détaillée le patrimoine des ménages en France.

ANNULATION

Journées de la Jeunesse

En raison des contraintes sanitaires, nous sommes au regret de vous informer de **l'annulation de la 25^e édition des Journées de la Jeunesse** programmée traditionnellement la dernière semaine de mars.

DIRECT

Prochain conseil municipal

En raison des contraintes sanitaires, **la prochaine séance du Conseil municipal se déroulera le jeudi 11 février à 20h30 sans public**.

Pour suivre son déroulé, rendez-vous sur le site Internet www.ville-soa.fr, sur la chaîne Youtube Mairie de Saint-Ouen l'Aumône ou sur le Facebook Ville de Saint-Ouen l'Aumône.

À l'ordre du jour : la nouvelle délégation de service public relative au golf, l'attribution de subventions 2021 aux associations locales et les affaires diverses.

COVID-19

Point sur la situation sanitaire au 25 janvier



Le 14 janvier 2021, le Premier ministre a annoncé l'avancée du couvre-feu de 20h à 18h sur l'ensemble du territoire métropolitain à partir du samedi 16 janvier 2021 pour une durée minimum de 15 jours. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 18h à 6h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 18h.

Retrouvez ici les applications pour notre ville (sous réserve de nouvelles annonces arrivées après le bouclage de notre magazine) :

Mairie

L'hôtel de ville maintient son ouverture aux horaires habituels le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h sur rendez-vous. La nocturne du jeudi est supprimée (fermeture à 17h30).

Culture

Le centre culturel l'Imprévu reste fermé jusqu'à nouvel ordre tout comme le cinéma Utopia et le Théâtre Uvol. Quant à la médiathèque Stendhal elle adapte ses horaires au couvre-feu et est ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30, et le mercredi et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

Sport

Les sites sportifs couverts de la ville ont fermé leurs portes depuis le 16 janvier au matin. Les activités physiques scolaires et extrascolaires en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Parcs et jardins

Les terrains sportifs de proximité, les aires de jeux, les parcs et jardins sont accessibles dans les limites des horaires du couvre-feu et dans le respect strict des gestes barrière.

Petite enfance

À la suite des annonces du Premier ministre, la Ville continue de maintenir le fonctionnement des crèches sur les horaires habituels. Les équipes demeurent très mobilisées pour respecter au mieux les protocoles sanitaires en vigueur tout en restant attentives à la qualité d'accueil des enfants.

Temps périscolaires

La Ville continue de maintenir l'ensemble des temps périscolaires : accueil du matin, restauration, études surveillées, accueil du soir jusqu'à 18h30 et accueil de loisirs le mercredi.



PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

Depuis le 18 janvier, la Ville applique dans les cantines scolaires les nouvelles consignes sanitaires élaborées par le ministère de l'Éducation nationale. Afin de limiter le brassage, les enfants déjeunent uniquement avec les camarades de leur classe. Un repas chaud et équilibré est servi à chaque enfant sur des temps de service étendus pour garantir une pause déjeuner agréable pour tous. De plus, l'application des grands principes se poursuit avec le respect des gestes barrière, le port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP, l'hygiène des mains, le nettoyage renforcé et l'aération des locaux ainsi que la limitation du brassage entre les différents groupes d'enfants définis sur les temps scolaire et périscolaire.

Nouvelles modalités de collecte des déchets pour l'habitat pavillonnaire



COMPOSTAGE, POURQUOI PAS VOUS ?

Près de 37 % de nos déchets sont des déchets verts ou fermentescibles qui pourraient être compostés. Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise organise des distributions gratuites de composteurs individuels. Vous pouvez réserver ces composteurs sur le site web www.cergypontoise.fr.

L'agglomération vous accompagnera dans chaque étape de l'installation et vous formera au compostage. Vous habitez un habitat collectif ? Vous pouvez également faire une demande de composteur dans le cadre d'un projet collectif.



Depuis le 4 janvier 2021, la collecte de vos déchets assurée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'effectue via les bacs qui vous ont été livrés en fin d'année 2020.

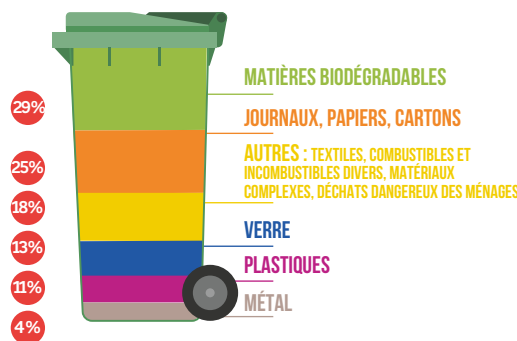
Les modalités d'usage sont les suivantes :

- ✓ Le bac doit être présenté à la collecte la veille du jour de collecte à partir de 20h et rentré après la collecte.
- ✓ Les ordures ménagères sont mises en sac, dans le bac à couvercle gris.
- ✓ Les emballages/papiers sont mis en vrac dans le bac à couvercle jaune.
- ✓ Les déchets verts sont toujours collectés en sacs papier, fournis par la CACP selon les modalités qui vous seront communiquées.

Votre bac est trop petit, trop grand ou abîmé ? Contactez **Direct'agglomération** au 01 34 41 90 00 ou sur cergypontoise.fr

Pourquoi trier ces déchets ?

Sans tri, pas de recyclage ! 50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Le tri sélectif permet également de réduire les dépenses pour les collectivités et donc pour les contribuables.



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

POUR LE SECTEUR NORD

- ORDURES MÉNAGÈRES : TOUS LES MARDI
- EMBALLAGES/PAPIERS : TOUS LES MERCREDI
- DÉCHETS VÉGÉTAUX : TOUS LES MERCREDI

POUR LE SECTEUR SUD

- ORDURES MÉNAGÈRES : TOUS LES LUNDI
- EMBALLAGES/PAPIERS : TOUS LES MERCREDI
- DÉCHETS VÉGÉTAUX : TOUS LES MERCREDI

AUCUN CHANGEMENT POUR L'HABITAT COLLECTIF

Eliane Farsy : 100 ans de vie à Saint-Ouen l'Aumône



Le 13 janvier dernier, Eliane Farsy a eu le grand bonheur de souffler sa centième bougie ! Fille unique, elle est née à Saint-Ouen l'Aumône (rue des Carrières) en 1921 et a vécu dans la commune tout au long de sa vie. Durant sa jeunesse, notre centenaire a été scolarisée à l'école du Centre (aujourd'hui école Matisse) et a rencontré celui qui deviendra son futur mari, Albert Farsy lors d'un bal à Saint-Ouen l'Aumône. Ils ont connu les heures sombres de la seconde guerre mondiale mais ont toujours été très soudés. Albert a été fait prisonnier (en Allemagne et Prusse orientale) durant cette période. Il a été l'un des derniers prisonniers à revenir sur Saint-Ouen l'Aumône en 1945. À son retour, il avait été accueilli par les services de la mairie. Décédé en 1993, Albert était ébéniste et possédait un atelier dans la partie de la ville appelée la rue Haute. Ensemble, ils ont toujours vécu à Saint-Ouen l'Aumône.

Une centenaire en bonne santé

De leur union sont nés quatre enfants : Nicole, Francis, Pascal, et Dominique. Eliane a consacré sa vie à leur éducation. Tous installés dans la région, ces derniers lui ont donné onze petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants qui font sa fierté et son bonheur. Figurant parmi les doyennes de la ville, notre centenaire a la chance de toujours vivre chez elle (cité Blanche de Castille), jouit d'une bonne santé et est très entourée par sa famille. Malgré ses 100 ans, Eliane dispose d'une autonomie certaine. Pour preuve, elle continue de se mijoter quotidiennement des petits plats. Son pêché mignon et peut-être le secret de sa longévité ? Des mets qui comprennent une base de poulet ! Toutes nos félicitations à Eliane pour ses 100 ans de vie à Saint-Ouen l'Aumône.

EN BREF

Nos agents techniques prêts à affronter l'hiver



Les températures négatives enregistrées en janvier et les flocons tombés les 16 et 24 janvier ont rappelé que l'hiver pouvait à tout moment passer à l'offensive. Le dispositif de surveillance hivernale est activé depuis novembre et jusqu'au 15 mars. En cas de déferlement de flocons une équipe de 16 agents municipaux est mobilisée pour actionner nos deux saleuses, intervenir manuellement sur le terrain munis de pelles et de sel (300 tonnes) et s'assurer de l'accessibilité des trottoirs, allées et parvis des divers bâtiments communaux. Depuis décembre 2019, ce plan communal de déneigement a

d'ailleurs été renforcé, avec l'appui d'autres personnels municipaux (gardiens, ATSEM et agents d'entretien et de restauration...) volontaires pour déneiger en complément les accès aux bâtiments publics (écoles, crèches, centres de loisirs...).

Vous souhaitez être alertés en cas d'intempéries ? Suivez-nous sur Facebook (@villedesoa) ou connectez-vous sur www.ville-soa.fr

BON À SAVOIR

Réglementation - particuliers

Un arrêté municipal (mis à jour en 2018) définit les obligations des riverains en matière de balayage des trottoirs bordant leur propriété. Par temps de neige, glace ou verglas, **les propriétaires ou locataires de logements individuels sont tenus de sécuriser le passage des piétons devant leur habitation**. Pour ce faire, 33 bacs à sel en libre-service sont mis à votre disposition sur la ville (liste des emplacements sur www.ville-soa.fr).

Saint-Valentin : vos messages d'amour sur nos panneaux lumineux !

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville met à votre disposition ses panneaux électroniques pour déclarer votre flamme à l'être aimé(e) ! Mots doux, déclaration d'amour ou même demande en mariage... Toute la journée du dimanche 14 février, les plus beaux messages défileront sur les quatre panneaux de la commune (gare-centre, Épluches, Saut du Loup et gare de Liesse).

Comment ça marche ? Envoyez-nous votre message à valentin@ville-soa.fr avant le vendredi 12 février à 12h. Chaque déclaration, anonyme ou non, ne devra pas excéder 20 mots (95 caractères maximum). La mairie se réserve le droit de ne pas publier les messages sortis du contexte de la Saint-Valentin.



986

seniors de plus de 75 ans

Le chiffre du mois

Estimation du nombre d'habitants âgés de plus de 75 ans sur la commune soit 4,2 % de la population, contre 5,9 % pour le Val-d'Oise selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Un chiffre basé sur les données légales de population 2017.



www.insee.fr

Ruelle Darras et chemin de l'Utopie, la Ville sécurise la zone partagée



Après l'enfouissement en 2020 des réseaux électriques de la rue Rhin-Danube, les services techniques débiteront en mars les travaux de requalification de la ruelle Darras et du chemin de l'Utopie. Près de sept semaines seront nécessaires pour reprendre l'enrobé, engazonner et ajouter de la terre végétale.

Attendue par les riverains mais aussi par les parents des enfants de l'école maternelle La Prairie, la requalification des ruelles Darras et du chemin de l'Utopie s'accompagne également d'une sécurisation de la zone avec la création d'un plateau ralentisseur. Celle-ci est transformée en zone de rencontre limitée à 15 km/h.

Coût : 250 000 €

L'esplanade du Parc des sports fait peau neuve

Au fil des années et des usages, l'esplanade du Parc des sports avait souffert d'une dégradation de sa surface. Les services voiries et espaces verts ont travaillé conjointement pour transformer le parvis en grave en une future pelouse arborée. Trois poiriers de Chine ont d'ores et déjà été plantés et deux autres poiriers le seront au printemps. Les arceaux métalliques pour sécuriser l'esplanade ont été remplacés par des lisses en pvc recyclé d'aspect bois ne nécessitant pas d'entretien. Afin de faciliter et sécuriser l'accès aux piétons du Parc des sports un trottoir a été créé et l'allée a été reprise en enrobé. Cette réalisation est aussi le résultat de notre volonté d'intégrer au mieux les nouveaux modes de circulation, notamment le vélo.

Coût : 160 000 €



La parole à... Serge Gougerot

Maire-adjoint chargé des Travaux
et du Patrimoine

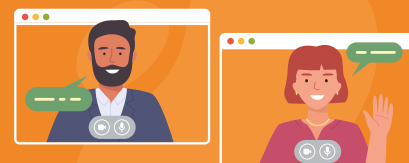
« À chaque nouvel aménagement de voirie, nous anticipons des solutions qui nous permettent de réduire son impact écologique. Recherche de matériau éco-responsable, végétalisation des espaces, prise en compte des mobilités douces... La démarche environnementale est au cœur de nos projets d'aménagement urbain et la préservation de notre environnement est une priorité. »

Une réunion publique en visio-conférence pour les riverains de la sente des Petits Ponts

En raison des contraintes sanitaires, la Ville propose aux riverains de la sente des Petits Ponts de participer à une réunion publique sur l'aménagement de leur sente par visio-conférence le mardi 9 février à 19h30.

Vous êtes riverain de cette rue ?
Inscrivez-vous au 01 34 21 25 68.

Un lien pour participer à cette réunion vous sera transmis par mail une fois l'inscription faite.



Mémo utile : à qui s'adresser pour... ?



Signalement sur le domaine routier communal (mobilier urbain, nid de poule, chaussée dégradée, véhicule-épave...)

Services techniques de la ville

- Application mobile/web "TellMyCity®"
- 01 34 21 25 00
- www.ville-soa.fr
- > Formulaire "contact"



Signalement sur la voirie intercommunale (mobilier urbain, nid de poule, chaussée dégradée, réseau cyclable...)

Services techniques de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

- 01 34 41 90 00 (Direct'agglomération - centre de relation usagers)
- www.cergypontoise.fr
- > Formulaire en ligne "Direct'agglomération"



Signalement sur la voirie départementale (mobilier urbain, nid de poule, chaussée dégradée...)

Services techniques du Département du Val-d'Oise

- 01 34 25 30 30
- www.valdoise.fr



Éclairage public (dysfonctionnement...)

Société Cylumine (délégataire de la CACP)

- 0 805 200 069 (n°gratuit depuis un poste fixe, accessible 7j/7 et 24h/24)
- contact@cylumine.fr
- www.cylumine.fr



Eaux pluviales (demande de raccordement)

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (service assainissement)

- 01 34 41 42 43
- courrier@cergypontoise.fr
- www.cergypontoise.fr



Eaux usées (demande de raccordement, dysfonctionnement sur réseau...)

Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Région de Pontoise (SIARP)

- 01 30 32 74 28
- www.siarp.fr
- Service d'urgence - astreinte (7j/7 et 24h/24) : 06 08 04 85 44 ou 06 77 53 64 05



Eau potable (demande de raccordement)

Société CYO (délégataire de la CACP)

- 0 969 360 402
- www.cyodirect.fr

DÉCRYPTAGE

Dossier



Remise des clefs aux praticiens par Françoise Lescoët, maire-adjointe à l'Action sociale et Serge Gougerot, maire-adjoint aux Travaux et au Patrimoine



La Maison de santé a ouvert ses portes

Depuis le 18 janvier, la Maison de santé sur la dalle haute accueille dans un espace modernisé de 400m² six professionnels médicaux regroupés autour d'une offre de santé de proximité pluridisciplinaire.

Construite avec des professionnels de santé de la commune, cette Maison de santé est la première réalisation d'une politique de santé de proximité à voir le jour. Destinée à renforcer l'offre de soins sur notre territoire défini comme « zone d'intervention prioritaire » par l'Agence régionale de santé, la Maison de santé du Grand Centre accueille d'ores et déjà deux médecins généralistes, une sage-femme obstétricienne et deux infirmières.

Un troisième généraliste tout juste diplômé rejoindra l'équipe à la mi-février et devra constituer sa patientèle. Dans quelques mois, deux à trois internes en médecine générale compléteront le

cabinet et à la fin de l'année au moins l'un d'entre eux pourra assurer seul des remplacements. Une offre médicale qui monte en puissance pour faire du Grand Centre un pôle de santé innovant.

Création d'une communauté professionnelle territoriale de santé

Initiée par le Docteur Oroudji, la création d'une communauté professionnelle territoriale de santé* regroupant les professionnels d'un même territoire organisés autour d'un projet de santé commun avance. Objectif : décloisonner et réorganiser des soins autour du patient pour une plus grande fluidité des parcours de santé.

*CPTS

Campagne de vaccination des personnes âgées de 75 ans et +

Depuis le 18 janvier, les personnes âgées de 75 ans et + sont invitées à se faire vacciner contre la Covid-19 dans l'un des dix centres de vaccination du Val-d'Oise recensés sur le site de l'Agence régionale de santé.

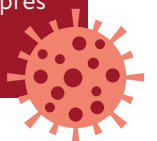
Comment se faire vacciner ?

- S'inscrire en ligne sur Sante.fr, Doctolib, Maia ou Keldoc et choisir un centre de vaccination (la prise de rendez-vous se fait pour la première et la seconde injection).

- S'inscrire par téléphone au 0 800 009 110 (numéro vert).

La vaccination est gratuite et nécessite deux injections à 28 jours d'écart, au plus.

Le jour du rendez-vous il sera nécessaire de présenter un justificatif d'âge ainsi que la carte vitale ou le numéro de sécurité sociale. Après avoir vérifié l'absence de contre-indication, et si nécessaire avoir bénéficié d'un entretien médical sur place, la vaccination sera effectuée. Une surveillance de 15 minutes en salle d'attente après l'injection sera nécessaire.



La parole au... Docteur Oroudji

« Organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile... avec la création d'une CPTS à l'échelle de l'agglomération nous espérons coordonner l'ensemble des acteurs de santé pour répondre aux problématiques de santé. Cette CPTS pourrait organiser également des actions de prévention et de dépistage et faire venir des spécialistes sur des temps de permanences. »

La Maison de santé en chiffres



12

bureaux de consultations loués aux professionnels de santé à des tarifs modérés pour attirer des généralistes expérimentés et des internes en formation.



400

m² d'espace modernisé avec en plain-pied cinq cabinets de médecins, trois bureaux d'assistants/internes, un pôle de soins infirmiers et deux professions paramédicale.



802 000

euros de travaux dont 125 000 € financés par le Val-d'Oise et 250 000 € par l'Agence régionale de santé.



12

mois de chantier avec la réalisation des bureaux intérieurs et la rénovation des espaces extérieurs (création d'une façade en mur à ossature et bardage bois et sécurisation de l'esplanade avec l'installation de caméras de vidéoprotection).



2 questions à... Françoise Lescoët

maire-adjointe chargée de l'Action sociale

• Pourquoi avoir fait le choix de regrouper des professionnels de santé sur le territoire ?

L'offre de soins de premier recours constitue aujourd'hui un élément majeur de notre politique de solidarité sur Saint-Ouen l'Aumône. Toutes les générations – jeunes familles et nouveaux parents, actifs, retraités et personnes âgées... – ont besoin de pouvoir s'adresser à des professionnels de santé de proximité. Avec le départ en retraite de médecins généralistes sur la commune, et conscients de la crise de démographie médicale qui sévit en Île-de-France nous avons eu à cœur d'encourager la venue de professionnels médicaux et paramédicaux et de les voir s'installer durablement sur notre territoire. Ce projet piloté par la commune en partenariat avec les professionnels de santé est un engagement politique fort au service des habitants.

• Vous souhaitez développer le Pôle de santé du Grand-Centre, quels sont vos objectifs à long terme ?

Dans le cadre du développement du territoire et face à la diminution du nombre de médecins, la question de la santé est devenue une priorité pour la municipalité. À terme, la Ville souhaite développer un pôle de santé innovant pour installer sur la dalle du Grand Centre d'autres professionnels médicaux et paramédicaux, dans des cellules communales aujourd'hui vacantes. En parallèle, afin de rendre la dalle plus attractive et plus agréable l'équipe municipale travaille à sa requalification en végétalisant notamment ses espaces et en retravaillant l'offre commerciale présente. Avec sa pharmacie et son cabinet médical, le Grand Centre deviendra ainsi et prochainement un pôle de santé innovant qui je l'espère séduira de nouveaux professionnels médicaux.



INFO PRATIQUE

Le Département du Val d'Oise a mis en place **des navettes gratuites quotidiennes de 7h à 19h pour transporter les personnes âgées de 75 ans et plus à mobilité réduite vers les centres de vaccination du Val-d'Oise.**

Les trajets sont assurés par le service de transport collectif PAM 95, géré par l'entreprise FlexCité.

Vous souhaitez réserver une course ? Prenez rendez-vous au centre de vaccination le plus proche de chez vous puis téléphonez au 06 15 08 60 40, au minimum 48h avant la vaccination.

Une plateforme locale pour vendre ou donner ses objets !



Article extrait du webzine 13 COMME UNE

Vous souhaitez désencombrer votre maison ? Ne jetez plus ! Vendez ou donnez ! La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise propose un site gratuit pour ses habitants.

Et si, cette année, les bonnes résolutions du mois de janvier commençaient par le désencombrement des placards ou du garage de tous les objets qui dorment en attendant de resservir un jour ? Pour vous y aider, la Communauté d'agglomération propose sa plateforme locale de don et de vente d'objet entre Cergy-pontains : « Je donne, je vends à Cergy-Pontoise ». Cette plateforme gratuite permet à tous les habitants des 13 communes de Cergy-Pontoise, ainsi qu'aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire de mettre en ligne facilement des objets (sauf vêtements et livres) pour les donner ou les vendre entre voisins. En effet, les transactions s'effectuent entre les personnes géolocalisées dans l'agglomération. De plus, toutes les annonces sont modérées manuellement pour éviter les arnaques que l'on trouve parfois sur d'autres sites de vente en ligne.

Éviter le rejet en déchèterie

La mission de la plateforme étant de promouvoir le don et la solidarité entre voisins. **Le prix des ventes a été délibérément plafonné à un montant maximum de 50 €, afin de favoriser des ventes solidaires plutôt que pécuniaires.** De plus, au-delà de proposer un site de vente en ligne, l'objectif de la collectivité est de limiter les apports d'encombrants dans les déchèteries et d'inciter les citoyens à se poser la question : cet objet peut-il encore être utile à quelqu'un ? Et ainsi entrer dans la boucle vertueuse de l'économie circulaire.

Pour plus d'infos sur la plateforme de don et de vente d'objets, rendez-vous sur : www.jedonnejevends-cergyponoise.fr/

L'ESPACE DE RÉEMPLOI DE LA DÉCHÈTERIE DES LINANDES

Si vous n'êtes pas un adepte de la vente en ligne, l'agglomération a créé, à la déchèterie des Linandes (rue du Palet à Cergy), un espace de réemploi qui permet à tous les Cergy-pontains de déposer des objets encore en bon état dont ils souhaitent se débarrasser. Ces objets – ameublement, électroménager, jouets, puériculture, informatique, livre...- ainsi récoltés sont ensuite récupérés par les associations comme Emmaüs, le Secours populaire, le Maillon ou encore Génération Solidaire à Vauréal.

Les bus de Cergy-Pontoise se mettent au biométhane



© STIVO

Le premier est arrivé au dépôt de Saint-Ouen l'Aumône en décembre dernier. Il sera bientôt rejoint par des dizaines d'autres. Cinquante-six bus roulant au biométhane – 50 bus standards et 6 bus articulés – vont progressivement remplacer les bus diesel du réseau cergy-pontain opéré par la STIVO. Ce verdissement de la flotte cergy-pontaine est le fait d'Île-de-France Mobilité, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, qui a décidé d'accélérer la transition énergétique des bus dans l'ensemble de la région. Au-delà de l'achat des véhicules, c'est elle qui a financé au dépôt de la STIVO les 3,7 millions d'euros de

travaux nécessaires à leur déploiement. **Le biométhane, issu de la transformation de déchets organiques – franciliens en l'occurrence – est un carburant beaucoup plus vertueux que le diesel.** Il permet de recycler le CO₂ et de réduire de 97 % l'émission des microparticules et de presque 100 % celle des oxydes d'azote (Nox) dont la dangerosité pour la santé est aujourd'hui avérée. Avec ces nouveaux bus, les voyageurs vont également profiter de véhicules plus modernes et plus confortables. Ils seront dotés des équipements suivants : des ports USB à disposition des voyageurs ; des rampes d'accessibilité électriques pour faciliter la montée des usagers en fauteuil roulant ; un éclairage à bord plus naturel et apaisant ; une 3^e porte arrière sur les bus standards pour faciliter les flux voyageurs ou encore l'ouverture des portes accessible en self-service à la montée et à la descente par les voyageurs eux-mêmes.

Un nouvel arrêt de covoiturage à Pontoise

Service porté par le PNR du Vexin et le département du Val-d'Oise, Covoit'ici propose des lignes de covoiturage, aussi faciles à utiliser que des lignes de bus. Ces lignes ont pour objectif de faciliter les déplacements entre l'agglomération de Cergy-Pontoise et le Vexin (arrêts à Marines, Chars, Ennery, Vallangoujard ou encore Butry Valmondois...). En plus des arrêts situés aux gares de Cergy-Préfecture et Cergy-le-Haut, **un nouveau point de covoiturage vient d'être installé à Pontoise (26 rue de l'Hôtel-Dieu, à proximité de l'office de tourisme).**

Ce service est gratuit pour les passagers, opérationnel 7j/7

de 7h à 20h et propose une rémunération supplémentaire pour les conducteurs en heures de pointe (7h-9h et 17h-19h). Il suffit de se rendre sur l'application Covoit'ici (téléchargeable sur AppStore et GooglePlay) ou d'indiquer sa destination par SMS afin d'être pris en charge, en temps réel, par un conducteur.

Renseignements : 01 79 73 89 73
support@covoitici.fr ou sur le site www.covoitici.fr



“Les fleurs de Shayaan” sème le bonheur

Installé à Saint-Ouen l’Aumône depuis décembre 2013, le fleuriste compose avec raffinement et conseil avec passion. Voyage dans la boutique des senteurs et des couleurs.



Le 14 février, l’amour sera à l’honneur à l’occasion de la traditionnelle Saint-Valentin. Romantique, champêtre, coloré, épuré, opulent... l’éventail floral sera large pour ravir l’être aimé et lui témoigner son amour. À Saint-Ouen l’Aumône, pour trouver son bonheur, il suffit de pousser la porte du magasin “Les fleurs de Shayaan”, une boutique tenue par Kavi Teeluck, artisan fleuriste. « *À mon arrivée en France, il y a 32 ans en provenance de l’île Maurice, j’ai découvert le métier de fleuriste décorateur dans un établissement parisien. Le déclic a été immédiat et la passion après toutes ces années est intacte* », déclare le gérant. C’est en décembre 2013 qu’il pose ses valises, ses pots et ses vases à Saint-Ouen l’Aumône rue du Général-Leclerc et crée avec sa femme Asha “Les fleurs de Shayaan”, du prénom de leur fils.

Compositions florales

Dès que l’on pousse la porte de la boutique au décor tropical, l’ambiance est à la zénitude et l’on est tout de suite envouté par les effluves parfumés des multiples variétés de fleurs (lys, freesia, roses, mimosa...). **Des bouquets, des compositions florales, des plantes rythment les grands événements de la vie (naissance, mariage, décès).** « *Mauricien d’origine, j’ai une affection particulière pour les fleurs exotiques, les oiseaux de paradis, les roses de porcelaine et bien évidemment les orchidées* », précise Kavi. Une place de choix leur est donc réservée. Enfin pour compléter son offre, ce marchand permet la transmission florale par Interflora, une activité en forte progression depuis la crise sanitaire. Dans les prochains jours, ce sont essentiellement des milliers de roses rouges, emblèmes de la passion et aux noms évocateurs (extase, lady killer, hearts...) qui seront vendues. Le pouvoir des fleurs...



Les fleurs de Shayaan
42 rue du Général-Leclerc
Tél. : 06 13 84 84 80 et 01 34 21 87 26
lesfleursdeshayaan@hotmail.fr



Habitat et logement : les nouveautés pour 2021

- Près de 20% des ménages français les plus aisés vont voir leur taxe d’habitation diminuer. Ceux qui sont mensualisés bénéficieront d’une baisse de 30%. En 2023, plus aucun foyer ne sera concerné par cette taxe.
- Les aides au logement sont désormais calculées à partir de vos revenus actuels et non plus sur les ressources engrangées deux ans plus tôt.
- Le dispositif de rénovation énergétique MaPrimeRénov’ est élargi à tous les propriétaires, quelque-soit leurs revenus.

<https://www.economie.gouv.fr>

Vélo : contre le vol, le marquage est désormais obligatoire

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants font l’objet d’un marquage depuis le 1^{er} janvier. Cette obligation sera étendue aux vélos d’occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique est désormais inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.



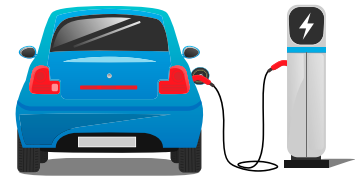
COMMERCE



Poudres d’Or : Les rois de la galette

Bravo à la boulangerie Poudres d’Or, dont deux salariés, Jérémy Fournier et Julien Ridet ont décroché la 1^{re} et la 3^e place du concours 2021 de la meilleure galette aux amandes du Val-d’Oise. Une boulangerie déjà tenante du titre 2020 dans les catégories employeurs et apprentis.

Un établissement que vous pouvez aussi retrouver actuellement **dans l’émission de M6, “La meilleure boulangerie de France”** où il se pourrait bien que Poudres d’Or effectue là aussi un joli parcours... (1^{er} passage le 2 février). Félicitations à ces artisans.



INNOVATION

Un nouveau service pour la mobilité électrique

Proposé par la Région Île-de-France, **Roulez Branchez** est un nouveau service digital destiné à faire connaître le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France.

Et à le densifier ! Il s’adresse aux utilisateurs de ces véhicules, aux installateurs de bornes et aux acteurs économiques à la recherche de données sur le territoire.

Plus d’infos : <https://roulezbranchez.smartidf.services/>

Cet enfant a confectionné son propre Kamishibai !



Le kamishibai, vous connaissez ? Ce mot vient de “kami” qui signifie papier et “shibai” théâtre, soit littéralement le théâtre de papier. D’origine japonaise, cette technique de narration consiste à faire défiler des images dans un support en bois à trois portes, appelé “le butai”. Une manière de raconter les histoires qui se rapproche du théâtre de Guignol mais avec des images à la place des marionnettes. Né au début du XII^e siècle, cet art ancestral connaît actuellement un engouement certain puisqu’il favorise l’éveil des enfants et fait souvent contrepois aux écrans de toutes sortes.

Amitié et aventure

Tout juste âgé de 5 ans et scolarisé en grande section de maternelle à l’école de Liesse, **Léopold Weyl a profité du confinement pour confectionner, avec l’aide de sa maman, les 15 planches de son propre kamishibai qui a pour titre “Dragonnette le prince charmant et son ami l’âne Léopold”**. Un beau récit qui parle d’amitié et d’aventure. « *Léopold a imaginé l’histoire et réalisé l’ensemble des dessins avec l’aide d’une machine qui lui a permis de dessiner pas à pas. De mon côté, j’ai surtout fait un peu de couture afin de rendre les planches plus attrayantes* », explique Clémence la maman de Léopold avant d’ajouter : « *Pour réussir son kamishibai, il faut surtout avoir une bonne dose d’imagination !* » Si l’envie vous prend, vous pouvez vous aussi inventer ou reproduire les histoires préférées de vos enfants grâce au kamishibai. Succès garanti !

TOUTE PETITE SECTION

À l’école dès 2 ans : préinscription pour les classes de TPS du 8 au 20 mars 2021

Un dispositif de l’Éducation Nationale permet l’accueil en maternelle d’enfants dès l’âge de 2 ans (nés entre le 1er janvier et le 31 mai 2019 pour la rentrée de septembre 2021), au sein d’une classe de « Toute Petite Section ». Les conditions d’accueil sont adaptées au très jeune âge de ces petits écoliers pour favoriser leur pleine adaptation lors de l’entrée en petite section de maternelle. Sur Saint-Ouen l’Aumône, les écoles de Prévert et Rousseau proposent ce dispositif, accessible sans condition de sectorisation avec un

engagement de scolarisation de deux ans sur l’école dans le cadre du projet. L’examen des candidatures se fait en avril par une commission associant la Ville et l’Éducation nationale. Plus de renseignements sur le dispositif et les conditions d’inscription au service Enfance

Liste des pièces à présenter (originaux impérativement) sur www.ville-soa.fr.



Prenez le temps de donner votre sang



La prochaine collecte de l’Établissement français du sang sera organisée **jeudi 11 mars en mairie**.

Donner son sang est un acte important et solidaire. Grâce à votre geste, vous pouvez sauver de nombreuses vies. La mobilisation des donneurs est essentielle pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l’année. De 14h30 à 19h30 à l’hôtel de ville (rez-de-chaussée).

Sur rendez-vous : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Baccalauréat général : une nouvelle spécialité pour la rentrée 2021

Bonne nouvelle pour les jeunes ! Lors de la rentrée scolaire 2021, un nouvel enseignement de spécialité en “éducation physique, pratiques et culture sportives” pourra être offert aux lycéens de la voie générale dès la classe de première. Les élèves de seconde pourront quant à eux choisir cette nouvelle spécialité dans les vœux qu’ils formuleront au deuxième trimestre de l’année scolaire 2020-2021. Ce nouvel enseignement de spécialité “éducation physique, pratiques et cultures sportives” dépassera le champ strict de la pratique sportive. **En plus des enseignements en éducation physique et sportive, il intégrera d’autres champs disciplinaires (sciences, humanités...) en associant des apports pratiques et des contenus théoriques.** Ce nouvel enseignement sera mis en place progressivement, d’abord en classe de première et dans un à trois établissements par académie, ce qui représentera à la rentrée 2021, à l’échelle nationale, environ une centaine d’établissements publics et privés sous contrat.

En 2022, ces mêmes établissements ouvriront la spécialité en terminale et les académies pourront proposer de nouveaux établissements en classe de 1^{re}. Ainsi, les élèves actuellement en seconde dans un établissement public ou privé sous contrat seront invités à formuler leurs vœux auprès de leur académie en fonction de l’offre et de leur souhait d’orientation professionnelle. Il offrira des perspectives de parcours d’études et d’insertion professionnelle dans de nombreux secteurs tels que les métiers de la santé et du bien-être, l’enseignement, l’entraînement, la gestion, la communication, le secteur événementiel, la recherche ou encore la sécurité. Renseignez-vous dès à présent auprès de vos établissements scolaires si vous souhaitez en savoir plus !

LA CLEF/PIJ

31 avenue du Général de Gaulle (Clos du roi)
Tél. 01 82 31 10 43 - Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

16-25 ANS : CLEF EN MAIN

Handball : un Saint-Ouennais au championnat du monde

Âgé de 30 ans, Olivier Botetsi vient de participer avec l'équipe de la République Démocratique du Congo (RDC) au championnat du monde de handball en Égypte. Portrait.



Traditionnellement janvier est le mois des vœux de bonne année. Pour Olivier Botetsi, arrière droit de l'ASSOA Handball, 2021 a parfaitement bien commencé puisqu'il vient de participer avec son équipe de la RDC au Championnat du monde. L'occasion pour ce joueur de rencontrer le gratin mondial de la discipline. « Cette 1^{re} qualification historique de l'équipe masculine de mon pays a été pour moi un moment riche en expériences et émotions. j'ai par exemple toujours des frissons lorsque j'entends l'hymne national. », déclare ce solide gaillard d'1 m 89 et 91 kg.

Partager des valeurs

Le handball, une passion qui remonte à l'adolescence pour Olivier qui a découvert la discipline en suivant les pas de sa grande sœur et obtenu sa première licence en 2004. Très vite, ses aptitudes techniques et physiques lui permettent d'intégrer le pôle espoirs d'Eaubonne où il passe deux années. Puis sa carrière s'accélère en 2007 avec Conflans où il dispute son 1^{er} match de nationale 1, En 2009, avec le club pro de Tremblay il participe à un Trophée des champions et à une coupe d'Europe (perdue en finale). C'est en 2012 qu'il rejoint pour la 1^{re} fois l'ASSOA. Convoité par de plus grands clubs il repart au bout d'un an. Depuis 2019 il a retrouvé les jaguars toujours au poste d'arrière droit. « C'est un club que j'apprécie beaucoup et où il y a une bonne cohésion de groupe », précise l'énergique joueur. Une âme de compétiteur bien encouragée par une femme elle-même internationale de l'équipe de RDC.



ASSOA Handball
Gymnase Armand-Lecomte
33 avenue du mail
Tél. : 01 30 37 83 10 / Mail : assoahb@orange.fr
www.assoahb.com



Parcours en chiffres

1990

Naissance à Mantes-la-Jolie

14

Âge de sa 1^{re} licence

5

Participations aux Coupes d'Afrique des Nations (CAN)

10

Années qu'Olivier fait partie de l'équipe de RDC

COMPÉTITION



Un tournoi de squash féminin

Du 8 au 10 janvier dernier, le Squash 95 et ses partenaires (ville, fédération...) ont organisé un tournoi 100 % féminin regroupant 16 joueuses. Parmi elles, 10 des meilleures Françaises ainsi que d'excellentes joueuses étrangères. Une manière de soutenir l'élite de ce sport qui souffre de la crise de la Covid (absence de tournois, perte de rémunération). Mélissa Alves (27 ans, n°3 française et 33^e mondiale) a remporté le tournoi 3 jeux à 0 (11-8, 11-9, 11-5) en 28 minutes, contre Anna Serme (n°1 Tchèque, 67^e mondiale et licenciée au Squash95). Un grand moment de sport sans public mais diffusé en direct live sur internet et suivi par 4 775 visionneurs.

GYMNASE



Madeleine Pauliac : derniers aménagements

Les travaux de la salle omnisports Madeleine Pauliac se poursuivent. Le sol en résine de la salle a été appliqué et le traçage des terrains effectué (handball, basket et trois terrains de volley-ball). Les vestiaires quant à eux sont en cours de finition et les équipements sportifs seront installés prochainement. La mise en service du lieu se fera courant mars permettant aux associations et aux scolaires de disposer d'un nouveau lieu d'entraînement dès que le contexte sanitaire l'autorisera.



« Le confinement a finalement été une bonne période pour notre entreprise. Nous avons conquis une nouvelle clientèle. »

Murielle et Olivier Jégou : maraichers de cœur

Implanté dans le quartier de Maubuisson, près des étangs et de l'abbaye, les "Serres de Maubuisson", est un lieu très prisé des amateurs de produits frais et autres plants de qualité. À sa tête, Murielle et Olivier, un couple de passionnés.

« La femme est l'avenir de l'homme », célèbre chanson de Jean Ferrat est aussi une référence à la maxime de Louis Aragon « l'avenir de l'homme est la femme ». Chez les Jégou, elle fait sens. Car si Olivier s'affaire sur le terrain, Murielle, elle, travaille en coulisse à la gestion de l'entreprise familiale de maraichage. Créée en 1954 par les grands parents d'Olivier, puis reprise par son père, l'exploitation a vu naître Olivier en 1968. Autant qu'il s'en souviennent, il y a toujours travaillé. « Depuis mon plus jeune âge, j'ai aidé mon père dans ses activités quotidiennes aux champs. Ma carrière était toute tracée. Et tout naturellement j'ai passé un diplôme de technicien agricole et repris l'entreprise en 1998. », indique le maraicher. Cette même année, il fait la connaissance de Murielle avec qui il se marie deux ans plus tard. À la naissance de leur premier enfant, elle le rejoint à la tête des "Serres de Maubuisson". Si Olivier est l'homme de terrain et des cultures, en agriculture raisonnée, sa femme s'occupe de toute la partie administrative. « Le métier a beaucoup évolué avec les nouvelles normes et réglementations, il y a de plus en plus de tâches administratives, ça devient très chronophage. Avec Olivier nous sommes donc très complémentaires », précise la dirigeante. Il faut dire que désormais leur exploitation a une certaine renommée départementale auprès des maraichers mais aussi des particuliers.

Des plantations municipales à la vente directe aux Saint-Ouennais

Installée sur une parcelle de 1,5 hectares et comprenant 5 000 m² de serres, l'entreprise produit chaque année près de 4,5 millions de plants (tomates, salades, courgettes, poireaux...) qu'elle écoule auprès de grossistes ou bien en vente directe. Cette dernière ayant tendance à progresser fortement. Dans ses serres, elle produit également les plantations municipales, environ 40 000 plantes chaque année (pensées, giroflées, géraniums...). L'entreprise soucieuse de répondre aux besoins de sa clientèle, nombreuse et fidèle, est en constante évolution. « Depuis 2008 nous avons décidé de passer à la vente directe de manière à nous diversifier en proposant nos productions ainsi que du petit outillage et des graines. En 2012, nous avons ouvert notre distributeur automatique capable d'assurer la vente des produits 7j/7 et 24h/24 », souligne fièrement le couple. Ce service est en effet très apprécié des particuliers qui y trouvent tout comme dans la boutique, des légumes de qualité (carottes, choux, épinards, mâche, pommes de terre...) à un prix compétitif. Et des projets, les deux maraichers n'en manquent pas puisqu'ils envisagent dès cette année de développer une gamme de plants bio. À vos jardins !



Les serres de Maubuisson

Vente du mardi au samedi / Distributeur automatique accessible 7j/7 et 24h/24

6 rue Alexandre Prachay

Tél : 01 34 64 14 30

Mail : les-serres-de-maubuisson@wanadoo.fr



EN
4 CHIFFRES

1980
OUVERTURE DE
VENTE AU DÉTAIL
DE PLANTS DE
LÉGUMES ET DE
FLEURS PAR LES
PARENTS D'OLIVIER

1992
CRÉATION
DE LA SOCIÉTÉ
"SERRES DE
MAUBUISSON"

2
OLIVIER
ET MURIELLE
ONT 2 GARÇONS
DE 18 ET 22 ANS

40 000
NOMBRE DE
PLANTS DE
TOMATES PRODUITS
(30 VARIÉTÉS
DIFFÉRENTES)

Les artistes à la rencontre des publics scolaires

Chaque année, l'équipe du Centre culturel L'imprévu développe des projets d'éducation artistique et culturelle en direction des publics scolaires de la ville, des spectateurs individuels ou des associations. Coup de projecteur.

Ces projets sont conçus en partenariat avec les artistes programmés dans la saison, autour d'une discipline (théâtre, danse, cirque, musique) ou d'une thématique. Objectif : permettre aux élèves ou aux individuels de mieux appréhender le processus de création dans son ensemble, développer la curiosité et l'esprit critique, tout en créant des rencontres originales entre des professionnels du milieu et des publics de tous les horizons. Ces ateliers de pratique artistique sont associés à des parcours à L'imprévu, où chaque personne découvre dans l'année 2 à 4 spectacles.

En 2021, malgré la suspension de la programmation à L'imprévu, plusieurs projets ont débuté en janvier, soutenus par le rectorat de Versailles, le Conseil départemental du Val-d'Oise, le Festival théâtral du Val-d'Oise et le réseau Escales danse.

◆ Projet théâtre

Le collectif Les Filles de Simone, accueilli en novembre 2019 avec le spectacle "Les secrets d'un gainage efficace", développe deux actions autour de sa création "La reproduction des Fougères". Sous-titrée "Petite forme d'éducation à la sexualité à l'usage des adolescents", ce spectacle entend dédramatiser les questions sur le corps, la puberté et permettre d'ouvrir la discussion et de poser des questions.

Ainsi, la compagnie a investi le collège Marcel Pagnol : toutes les classes de 3^e suivent deux heures d'atelier théâtre ludique puis découvrent la dernière création de la compagnie suivie d'un temps d'échange, très enrichissant. En parallèle, une journée de rencontre et de pratique artistique à destination d'adultes, est prévue à l'automne pour aborder la question de la transmission parent-enfant autour de cette thématique.

◆ Projet danse

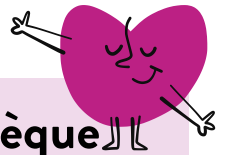
En lien avec le collège Le Parc, un projet autour de la danse contemporaine et de la citoyenneté a vu le jour, soutenu par le réseau Escales Danse. Au programme : la réalisation d'un jeu in situ dans l'établissement, contre les discriminations, par une classe de 6^e ; 13h d'ateliers avec deux journalistes sur la critique de spectacles de danse au cours desquelles les élèves mêlent l'art d'être spectateur et un travail d'écriture et d'oralité pour réaliser une chronique radio. Les élèves de l'atelier danse profitent quant à eux de 16h d'ateliers aux côtés de Vincent Delétang, interprète du spectacle "L'histoire du soldat" pour la réalisation d'une chorégraphie sur la thématique "I have a dream".

Un projet au long cours qui développe les 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle (connaître, pratiquer, rencontrer) pour favoriser le vivre-ensemble.

◆ Projet musique

Dans la même veine, une classe de 6^e du collège Marcel Pagnol participe à des ateliers d'écriture musicale. Pensée avec le groupe réunionnais Transkabar, les thématiques du voyage, des migrations et du métissage seront traversées tout au long des 12h d'ateliers. Après un concert destiné à découvrir le maloya, musique traditionnelle de La Réunion, les élèves sont invités à écrire une chanson, la mettre en voix et en musique avec 2 artistes du groupe. Leur création sera présentée lors du concert du groupe à L'imprévu le 21 mai 2021.

Portés et suivis par les enseignants, ces projets offrent aux élèves une année riche en découvertes qui restera longtemps gravée dans leur tête.



APPEL À PARTICIPATION

Participez à un projet de danse



Venez participer au nouveau projet dansé pour amateurs d'Olivier Dubois, d'après sa célèbre pièce "Tragédie" dans une forme resserrée de 27 minutes ! En juillet 2012, Olivier Dubois présentait "Tragédie" au Festival d'Avignon. Ce poème chorégraphique pour 18 danseurs est devenu aujourd'hui une pièce phare du répertoire chorégraphique.

Le réseau Escales Danse et 10 villes du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne vous proposent de vivre cette belle expérience réunissant 120 amateurs. Le centre culturel

L'imprévu recrute 30 amateurs pour le groupe Cergy, Jouy-le-Moutier et Saint-Ouen l'Aumône !

Accessible à partir de 16 ans, sans pré-requis Répétitions 4 x 4h les 14, 21 et 28 mars et restitution à Visages du

Monde (Cergy) le 4 avril. Puis répétitions avec tous les groupes du Val-d'Oise : Week-ends du 8-9 mai et du 15-16 mai.

2 représentations le 16 mai dans le cadre des *Rencontres d'Ici et d'Ailleurs* à Garges-lès-Gonesse.



Renseignements & inscriptions : tragedie95-amateurs@gmail.com

ABBAYE

L'abbaye de Maubuisson depuis votre salon



Une séance de yoga en direct depuis l'Abbaye

Avec les mesures sanitaires liées à la Covid-19, les visites de l'Abbaye de Maubuisson ne sont plus autorisées. Cependant, il est possible de découvrir ce lieu historique et même de prendre part à de nombreux événements qu'il organise depuis votre salon. En effet, depuis le début de la crise sanitaire, ce site, géré par le Conseil départemental du Val-d'Oise, a décidé de donner un coup d'accélérateur à sa chaîne YouTube

où sont régulièrement postées des vidéos de très bonne qualité. Au choix : vous pourrez découvrir les bienfaits de la pratique du yoga, profitez à votre rythme de l'exposition "Geoscopia" de Charlotte Charbonnel via un parcours visuel et sonore, ou encore revoir les interviews des artistes qui viennent exposer à l'Abbaye chaque année. Bon visionnage !



Abbaye de Maubuisson, avenue Richard de Tour
Chaîne YouTube : [Abbaye de Maubuisson](https://www.youtube.com/channel/UC...)
Rens : 01 34 33 85 00
abbaye.maubuisson@valdoise.fr / www.valdoise.fr

L'équipe de la médiathèque s'invite dans les écoles

La situation actuelle ne permet plus à la médiathèque Stendhal d'assurer l'accueil des groupes scolaires dans ses locaux en raison du protocole sanitaire. Depuis plusieurs mois, afin de maintenir l'accès à la lecture pour les plus jeunes, le personnel de la bibliothèque municipale se déplace dans les écoles de la commune. Cette action vise avant tout les élèves scolarisés dans les classes de CP et CE1. À cet âge charnière, les enfants sont en plein apprentissage de la lecture. Développer son imaginaire, susciter l'envie de lire ou encore découvrir de nouveaux livres sont donc des notions fondamentales.

Lors de notre visite, Emmanuelle, l'une des bibliothécaires de la médiathèque Stendhal, était de passage à l'école Le Nôtre avec sa hotte remplie de livres (albums, contes et documentaires jeunesse, livres audio...) destinée aux écoliers. En plus de ses cadeaux, elle est venue raconter à 2 classes, des histoires pleines de loups et autres animaux des bois... Un partage de lectures qui vient enrichir celles déjà proposées par les enseignants. Retour en images.



LA MÉDIATHÈQUE ADAPTE SES HORAIRES AU COUVRE-FEU

La médiathèque Stendhal reste ouverte au public au mois de février, avec des horaires adaptés au couvre-feu.

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi : de 10h à 13h et de 14h à 17h30



Médiathèque Stendhal / 3 place Pierre Mendès-France
Tél : 01 82 31 10 40
Site internet : www.bibliotheques.cergyponoise.fr

“Un nouvel élan pour SOA” Groupe majoritaire

unnouvelelanpoursoa@gmail.com

Accueil des gens du voyage : l'incompréhensible soutien de l'opposition de droite à un schéma injuste et inefficace !

Notre dernier conseil municipal a pu débattre du projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ce projet décidé par l'Etat après concertation avec le Conseil départemental définit le nombre de places d'accueil que chaque agglomération devrait réaliser.

Notre maire, comme différents maires de notre agglomération de Cergy-Pontoise, quelle que soit leur orientation politique, considère le projet actuel comme inacceptable car inéquitable. Les obligations qui seraient fixées à Cergy-Pontoise y sont en effet bien supérieures à celle des autres agglomérations.

Quelle surprise de constater que l'opposition municipale appartenant à la droite départementale ne s'opposait pas à ce plan ! Et au prétexte notamment de la foire Saint-Martin, ce qui ferait sourire si le sujet n'était pas sérieux, soutenait que notre agglomération devait porter cet effort supplémentaire !

Notre ville dispose déjà d'une aire d'accueil de gens du voyage. Tous les Saint-Ouennais le savent : en matière de solidarité, quel que soit le sujet, notre ville assume déjà sa part de responsabilité et bien au-delà. Nous préservons le vivre ensemble et œuvrons pour des services publics qui offrent à tous la possibilité de vivre heureux à Saint-Ouen l'Aumône. Notre projet municipal nous amène à mener de front de nombreuses actions pour une ville écologique, solidaire, agréable et sûre. Nous ne nous trompons pas de priorité !

“Plus belle ma ville”

06 81 31 33 38 - vepelissier@wanadoo.fr

Bienvenue à 2021 ! Tous nos vœux de bonheur, prospérité, santé mais aussi bonne humeur, inventivité, énergie, force, courage et amitié pour cette nouvelle année. Ces vœux sont tardifs du fait du report de la publication du journal de décembre au mois de janvier. Celui-ci nous étonne tout d'abord par l'apparition d'un programme de la majorité ! Déception immédiate, il ne s'agit que de réalisation des décisions du mandat précédent. Et puis, le budget communal loué dans plusieurs pages et même de nouveau justifié dans une nouvelle tribune d'expression de la majorité. Un habitant m'a dit un jour : « si vous voulez que je vote pour vous, dites que vous allez dépenser ». Il n'avait pas tort car, sans modifier le taux d'imposition foncière déjà très élevé dans notre ville, sans jeter l'argent par les fenêtres, même avec une baisse constante des aides de l'état et des dépenses exceptionnelles « Covid », nos capacités d'investissement pourraient changer l'aspect de notre ville et permettre à celle-ci d'être plus vivante et plus accueillante. À l'inverse, la municipalité prévoit une diminution de 20% des investissements, assurant le strict minimum, sans véritable vision de l'avenir de notre cité qui se transforme en cité dortoir, sans ambition, sans innovation. Avec juste une pincée d'écologie, un zeste de jeunesse et la reprise de plusieurs points de notre propre programme. Les projets de la municipalité pour la prochaine année nous ouvrent de bien tristes perspectives.

Décidons SOA

decidons.soa@gmail.com - <https://federationpopulairedestsaint-ouennais.blogspot.com/>

Écologie & Citoyenneté ? On verra ! Autosatisfaction assumée de la majorité sur le budget 2021 alors qu'avec des recettes sensiblement identiques qu'en 2020 une baisse des investissements de 2 millions est prévue. À l'environnement les dépenses vont surtout aux aménagements voirie & espace vert, sûrement pas synonyme d'écologie ! les investissements à venir sont le reflet de choix votés par le passé. À quand un plan écologique environnemental ?

On cloisonne la citoyenneté, conseils d'écoliers et de jeunes et assemblée des seniors, comme si la tranche d'âges intermédiaire n'existait pas ! L'équipe municipale n'entend pas le mécontentement quotidien des Saint-Ouennais.e.s : ville sale sans attractivité, des rats partout, paupérisation des commerces, etc. Où en est-on de la démocratie locale ?

N'y a-t-il aucun moyen de créer un centre-ville animé, de diversifier les commerces, de modifier les flux de la circulation, d'instaurer des journées sans véhicule au centre-ville ? Un plan global de dératissage et de prévention sur la propreté de la ville, pas possible ? Ce n'est pas en réduisant les passages de la collecte des ordures ménagères que nous réduirons les déchets ! Les conteneurs débordent jusque sur les trottoirs depuis longtemps et quid des commerces fermés les dimanche et lundi et de leurs poubelles pleines tout le week-end ! Un festin pour les rats ! Nos 8 conseillers communautaires dont M. Linquette doivent demander à la CACP de revoir le calendrier de la collecte des déchets.

CONTACTS

Hôtel de ville

Ouvert uniquement sur rendez-vous.
Le port du masque est obligatoire pour accéder à l'hôtel de ville -
2 place Pierre Mendès-France
01 34 21 25 00 -
www.ville-soa.fr
Ouverture : 13h30-17h30
le lundi, 8h30-12h /
13h30-17h30 du mardi au
vendredi, 8h30-12h le samedi.

Police municipale

De 7h à 23h du lundi
au dimanche.
01 82 31 10 30 12 avenue
du Général de Gaulle
(Centre municipal de services)

Marché

Place Pierre Mendès-France /
9h-12h30 (mercredi) et 9h-13h
(dimanche).

Cimetière, avenue de Verdun.

Ouverture (hiver) : 8h30-17h.
Parc Mémorial : 9h-18h du lundi
au vendredi, 10h-17h le samedi
(entrée par le cimetière le
dimanche).

Déchetterie

25 avenue du Fief -
01 34 30 01 18
Accès gratuit pour les habitants
sur présentation d'un badge
(pièce d'identité et justificatif
de domicile de moins de 3 mois).
Ouverture (hiver) : 10h-12h/14h-
17h du lundi au vendredi, 10h-17h
le weekend.
Ouverte les jours fériés.
Calendrier de collecte,
carte des secteurs et dates
des "rdv déchets 2020" sur
www.cergy-pontoise.fr
> "Déchets"

ÉTAT CIVIL **NAISSANCES** • ASSANVO Anayah (07/12/2020) • DIAKHATÉ Ayoub (10/12/2020) • DOUMBIA Sangbara (12/12/2020) • BEN MOUSSA Haroun (12/12/2020) • ABOUDRAR Lina (13/12/2020) • AKCAN Miran-Aras (14/12/2020) • MARNE Kyra (15/12/2020) • GOUHOUN Oni-Elie (16/12/2020) • FERREIRA Charlie (17/12/2020) • GAUTIER Jordan (17/12/2020) • ZOUAOUI Smahane (18/12/2020) • BELLAY GRONDIN Tiana (18/12/2020) • LUSSON TO Morgane (19/12/2020) • SAADANA Janna (20/12/2020) • AKA Marvin (21/12/2020) • KHOULE Rokhaya (22/12/2020) • SIZINE Nélya (23/12/2020) • RENARD HUE Virgil (23/12/2020) • LEMDJA Inayah (24/12/2020) • TOUAMI Fatima (24/12/2020) • KEBE Kalilou (24/12/2020) • LEPOLARD Mia (27/12/2020) • POLION Jamal (27/12/2020) • YOROU Aylan (29/12/2020) • BERDAI Emna (29/12/2020) • SILUE Camara (30/12/2020) • SEVERINA Warren (30/12/2020) • GUEYE Mohamed (30/12/2020) • N'SIASSISSA-MAYIKA Meelina (01/01/2021) • TAMFUMU NGWADI Gessy (02/01/2021) • LEGRAND Maëly (03/01/2021) • RAJOELINA Mia (06/01/2021)

MARIAGES • 05/12/2020 KOUDJINA AYITE Louis et GLELE Aïnonkpo, Adidékon, Michele, Rubielle • 19/12/2020 ALVES FERREIRA Paulo, Alexandre et MARTINS NUNES Nathalie

DÉCÈS • BRETON veuve BETTON Lucette, Paulette le 01/12/2020 (92 ans) • HILLER Pierre, Charles, Georges le 12/12/2020 (88 ans) • BOURI Ali le 14/12/2020 (72 ans) • GUILLEMIN veuve TREPAN Jacqueline, Ginette le 15/12/2020 (94 ans) • SECK Bouna le 16/12/2020 • APPANNA Dharmatmah S le 18/12/2020 (62 ans) • THIBAUDAT Paul, Lucien, Marcel le 21/12/2020 (96 ans) • BENBEKHTI épouse KHADIR Rabia le 22/12/2020 (77 ans) • ROUX Céline, Fernande, Paulette le 27/12/2020 (39 ans) • NGUYEN Philippe le 27/12/2020 (57 ans) • TODISCO Serge, Ferdinand, Kléber le 08/11/1956 (64 ans)

Permanences politiques

- **Véronique Pélissier**, conseillère départementale (canton de Saint-Ouen l'Aumône).
Permanence sur rdv : 01 34 25 37 00. veronique.pelissier@valdoise.fr
- **Guillaume Vuilletet**, député de la 2^e circonscription du Val d'Oise :
permanence à Méry-sur-Oise, 89 avenue Marcel Perrin. Sur rdv : 01 34 67 74 58.
gvuilletet-permanence@outlook.com

RENTÉE 2021/2022

Pré-inscriptions en maternelle

TOUTE PETITE SECTION : ENFANTS NÉS EN 2019*

(*entre le 1^{er} janvier et le 31 mai et ayant déjà fait l'apprentissage de la propreté à la maison)

du 8 au 20 mars 2021

Uniquement sur RENDEZ-VOUS en mairie

SPÉCIFICITÉS DE L'INSCRIPTION EN TOUTE PETITE SECTION

- ☑ Engagement de 2 ans sur l'école ;
- ☑ Respect de l'amplitude horaire de 8h maximum par jour incluant le temps scolaire et périscolaire (1 seule prestation périscolaire acceptée)
- ☑ Disponibilité d'un parent sur 15 jours (période d'adaptation de l'enfant en milieu scolaire).

Dispositif de pré-scolarisation encadré par la Circulaire n°2012-202 du 18/12/12 de l'Education nationale.

ÉCOLES POUVANT ACCUEILLIR LES ENFANTS À PARTIR DE LA RENTÉE 2021

Prévert et Rousseau : Places limitées (examen des dossiers en commission en avril).

PIÈCES À PRÉSENTER (originaux impérativement)

- ✓ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
 - ✓ 2 justificatifs de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, EDF...) datant de moins de 3 mois
 - ✓ Carnet de santé
 - ✓ Numéro d'allocations familiales
 - ✓ Extrait de jugement de divorce ou de séparation, si nécessaire
 - ✓ Attestation de sécurité sociale sur laquelle figure l'enfant à inscrire
 - ✓ Assurance responsabilité civile "chef de famille"
 - ✓ Avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019)**
 - ✓ 1 Relevé d'Identité Bancaire
- ** Pour le calcul du quotient familial valable jusqu'au 2 janvier 2022





SAINT-OUEN L'AUMÔNE ÉCOLOGIQUE



DU 1^{er} AU 26 FÉVRIER

REBOISEMENT DE LA COULÉE VERTE

La Ville reboise la Coulée verte dans le secteur de Liesse et valorise ses cheminements dans le secteur des Bourseaux.

Les arbres dangereux ou morts seront abattus, d'autres seront élagués.

La direction des Services techniques est à votre disposition pour vous renseigner au 01 34 21 25 68



50
ARBRES PLANTÉS



6 ESSENCES
Ormes, aulnes, chênes,
salix, métaséquoias,
noisetiers